

FEDERATION FICHE D'INSCRIPTION BF-FFAB 2025-2026

Ouverture des inscriptions à partir du 1^{er} Juin et jusqu'au 1^{er} Octobre 2025

Nom-Prénom :	Nom de <i>naissance :</i>		
N° licence	Dirigeant (OUI 🗆	NON □
Grade : Dan	Titulaire du	ı BIFA	OUI □ NON □
			Ville
Code postal			
	(écrire lisiblement)		
Club d'appartenance :			
	<mark>rmation</mark> (<i>Cocher l'option choisie</i>) re dans le <i>centre de son choix quell</i> e	e que so	oit sa région d'appartenance
☐ ① Ile de France	Hauts de France, Centre val de Loire	1	Grand Est Bourgogne Franche Comté
① Ouest	Bretagne Normandie Pays de Loire	1	Grand Sud Façade Sud (Midi Pyrénées)
① Sud Est	Auvergne Rhône Alpes	□ ②	Bras 1 semaine de formation certificative
		du 8	3 au 12 avril ou du 22 au 26 avril 2026
	Renseignements concern	ant le	TUTEUR :
Noм /Prénom :	_		
CP: ·····Ville	:	(Écrire	lisiblement)
BF BE1 B	BE2 CQP DEJEPS		
N° du diplôme:			
Grade actuel :	Dan -		
N° de licence FFAB : ······	Ligue(o	u), CID (ou) Délégation : ······
RAPPEL : Le tuteur doit fig	urer sur une liste agréée par le Comité [Directeu	r de la structure
retourner au siège fédér module de formation. ② Centre de formation Inscription: 120 € (form Hébergements et repas déjeuner compris). Le re apporter sur place. La fiche de réservation s	ral. <u>Le règlement de 60 € libellé à l'o</u> <u>de Bras</u> ation et examen) à envoyer au siège : 62€/jour +si arrivée la veille du 1 ^{er} j èglement tant pour la formation qu	e fédéra jour de le pour	onal, la fiche d'inscription dument remplie est à le l'instance organisatrice sera donné lors du 1 ^{er} al formation, rajouter une nuitée (22 € petit la restauration et l'hébergement sera à renvoyer au siège fédéral 2 mois avant le début



FEDERATION FICHE D'INSCRIPTION BF-FFAB 2025-2026

Informations sur votre cursus

2 possibilités pour accéder à la formation qui compte 80H au total :

- 44 heures de tutorat, école des cadres, stages nationaux et régionaux.
- 30 heures au lieu de 44 pour les titulaires du BIFA

En Centre Régional

① 36 h de formations réparties sur 1 week-end en centre et 2 week-ends ou plusieurs séquences en organes territoriaux = 80 H

OU à BRAS

② 36 h de formations dispensées sur une semaine = 80 H

1- « Le candidat a la possibilité d'effectuer la formation sur deux années consécutives et à titre exceptionnel cette période pourra être prolongée d'une année en accord avec le CEN coordonnateur du centre qui en informera le siège fédéral.... »

Les modules 2 et 3 sont organisés par les organismes territoriaux. Nous vous conseillons de vous rapprocher soit du centre de formation, soit du président de l'organe territorial dont vous dépendez.

L'examen fait l'objet d'une inscription distincte qui sera adressée à l'instance organisatrice un mois avant la date de l'examen.

Un chèque de **60** euros <u>libellé à l'ordre de l'instance organisatrice</u> devra être joint pour participer aux frais d'examen.

Les informations collectées par la FFAB directement auprès de vous font l'objet d'un traitement manuel et automatisé ayant pour finalité la gestion de votre inscription. Toutes les informations collectées sont nécessaires pour le traitement de votre demande. A défaut, la FFAB ne sera pas en mesure de valider votre inscription. Ces informations sont à destination exclusive de la FFAB et des organisateurs des sessions de formation.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier aux adresses suivantes : FFAB, Les allées, 83149 Bras. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement à aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.